

OCTOBRE

2025

Les P'tits Echos



Longperrier

Edito

Mes très chers longperrois,

Le bulletin municipal est un outil d'information au service de tous les Longperrois. Il reflète les projets, les réalisations et les orientations de la commune, tout en garantissant un espace d'expression aux élus n'appartenant pas à la majorité, conformément à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales.

Cet espace est essentiel au pluralisme démocratique. Il suppose toutefois que les propos tenus respectent les principes de responsabilité, de véracité et de respect des personnes et des institutions. En tant que directrice de publication, il est de mon devoir de veiller à ce que les contenus publiés dans ce bulletin soient conformes à la loi, notamment à la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, qui encadre strictement les notions de diffamation, injure et dénonciation calomnieuse.

Dans ce cadre, je n'exerce aucune censure sur les tribunes d'expression, mais je tiens à alerter sur les risques juridiques et éthiques que peuvent comporter certains propos lorsqu'ils dépassent le cadre du débat démocratique pour porter atteinte à l'honneur ou à la probité des personnes.

Cette vigilance est d'autant plus nécessaire en période électorale, où la **neutralité des supports municipaux est une obligation légale**, et où chacun est invité à contribuer à un débat public respectueux, loyal et constructif.

Bien à vous,
Le Maire, Florence Rongione

Mairie

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 8h30 – 12h30 / 14h00 – 17h30

Mardi / Jeudi : 14h00 – 17h30

Mercredi : 8h30 – 12h00

Vendredi : 8h30 – 12h30 / 14h00 – 17h00

Mail : accueil@mairie-longperrier.fr

Téléphone : 01 60 03 00 04

(joignable par téléphone également le mardi et jeudi matin de 8h30 à 12h30)

En cas d'urgence

Pompiers : 18 (téléphone fixe) ou 112 (portable)

Gendarmerie Dammartin-en-Goële :

01 60 03 00 19

Samu et médecin de garde : 15

Police intercommunale : 01 34 31 31 21

Urgence eau : 0 977 408 408

Urgence gaz électricité : 0 800 47 33 33

Collecte des déchets Sigidurs : 0 800 735 736

Emplacements défibrillateurs :

cour de la mairie, entrée de l'accueil de loisirs,
salle du Vivier, entrée du terrain de foot, Lycée
Charles de Gaulle

Grand gagnant du concours de dessin d'Halloween



Cette année, le **concours de dessin d'Halloween** a rencontré un grand succès à Longperrier !

La municipalité tient à **remercier chaleureusement tous les enfants** qui ont participé avec enthousiasme et créativité.

Pas moins d'une **trentaine de dessins** ont été reçus, tous plus imaginatifs les uns que les autres : citrouilles, fantômes, sorcières et monstres effrayants ont envahi la mairie !

Un grand **bravo à tous les artistes en herbe** pour leur participation, et **félicitations particulières à Arthur F.**, le **grand gagnant du concours**, pour son magnifique dessin qui a séduit le jury.

Merci à tous les enfants, aux parents et aux encadrants pour avoir contribué à ce concours.

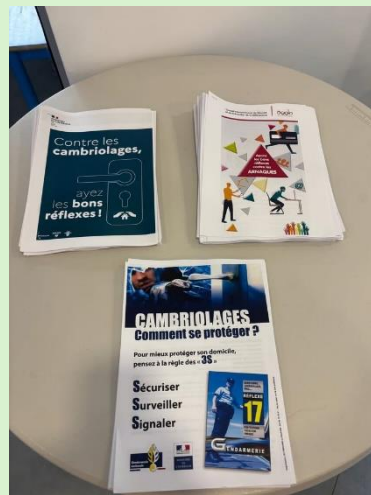
Rendez-vous l'année prochaine pour un Halloween plein de couleurs et de frissons !



Halloween est également présent au centre de loisirs où un bal de fantômes, sorcières et autres créatures aura lieu le vendredi 31 octobre 2025 ! Des plus grands monstres déambuleront également dans Longperrier mais ne vous en faites pas, il s'agira de la Maison des Jeunes ! Rendez-vous dans la prochaine édition pour découvrir ces moments en photos.

Réunion d'information pour nos anciens

Dans le cadre des actions menées en faveur de la sécurité et du bien-être des seniors, une **réunion d'information et de prévention** s'est tenue récemment à Longperrier.



Nos anciens ont pu assister à une présentation consacrée aux **bons réflexes à adopter en cas de cambriolage, de tentative d'arnaque, appels suspects ou de faux démarchage**. Cette rencontre, à la fois instructive et conviviale, a été **animée par le capitaine de la gendarmerie de Dammartin-en-Goële**, ainsi que par le **chef adjoint de la police intercommunale**. De nombreux conseils pratiques ont été partagés afin d'aider chacun à mieux se protéger et à réagir face à des situations suspectes. La municipalité remercie vivement les intervenants pour leur disponibilité et leur engagement, ainsi que l'ensemble des participants pour leur attention et leur intérêt.

Sapeurs-pompiers : calendrier 2026

Les **sapeurs-pompiers de Dammartin-en-Goële** ont commencé leur **traditionnelle tournée de distribution des calendriers** depuis le **25 octobre 2025**. Cette distribution se poursuivra jusqu'au **15 janvier 2026**.

Lors de leur passage, les sapeurs-pompiers sont **tenus de porter leur tenue complète** et doivent pouvoir **présenter leur carte professionnelle** afin de garantir leur identité.

Il est recommandé aux habitants de **vérifier ces éléments** afin d'éviter toute tentative de démarchage frauduleux.

En cas de doute, il est possible de contacter directement le **Centre d'Incendie et de Secours de Dammartin-en-Goële** au 01 60 03 69 50 pour confirmation. Vous pouvez également signaler toute situation suspecte à la mairie au 01 60 03 00 04 ou à la Police Intercommunale au 01 34 31 31 21.



Commémoration du 11 novembre

La municipalité de Longperrier invite les habitants à participer à la cérémonie commémorative du **11 novembre**, en hommage à tous les morts pour la France.

Lundi 11 novembre 2025

10h30 - Rassemblement **devant la mairie**

11h00 - Départ **vers le monument aux morts**
pour le dépôt de gerbe et le moment de
recueillement.

À l'issue de la cérémonie, un **verre de l'amitié**
sera offert à la **salle des Archers**, afin de
partager un moment convivial entre Longperrois.

Venez honorer la mémoire de celles et ceux qui
ont donné leur vie pour notre liberté.



Retour du Bus Impérial



La navette des anciens reprend du service à Longperrier !

Ce service, proposé par la municipalité, permet aux aînés de se déplacer facilement pour effectuer leurs courses et démarches essentielles.

Les **jours et horaires restent inchangés**, pour le plus grand confort de tous.

Tous les mardis : La navette vous conduit d'abord au **centre commercial Rive Gauche** (pharmacie, boulangerie, boucherie, laboratoire...), puis à **Intermarché Othis**.

Tous les vendredis : Elle vous emmène également au **centre commercial Rive Gauche**, avant de poursuivre vers **Leclerc Plessis-Belleville** (Galerie marchande...).

Modalités pratiques : La navette est **gratuite et accessible sur inscription**. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire à l'avance auprès de l'accueil de la **mairie de Longperrier**, soit par téléphone au 01 60 03 00 04, soit en se déplaçant à l'accueil.

Des vacances bien remplies

Pendant ces dernières vacances, le **centre de loisirs de Longperrier** a accueilli de nombreux enfants pour des journées riches en activités et en créativité. Les enfants ont pu préparer de délicieux **cookies**, participer à la **décoration des murs** du centre pour apporter couleur et bonne humeur, et élaborer des **masques « Día de los Muertos »** afin de découvrir de nouvelles traditions. Ils ont également confectionné des **jeux de société faits main** !

Ces ateliers ludiques et pédagogiques ont permis aux enfants de s'amuser, d'apprendre et de partager des moments conviviaux dans un cadre sécurisé et chaleureux. La municipalité remercie toute l'équipe du centre de loisirs pour son engagement et son imagination, et se réjouit de proposer prochainement de nouvelles activités pour les prochaines vacances.



À la **Maison des Jeunes de Longperrier**, les dernières semaines ont été riches en activités et en bonne humeur. Les adolescents ont relevé le défi lors d'une journée «**Top Chef**», se sont affrontés dans des **tournois de baby-foot** et ont partagé de belles sensations lors d'une **sortie au Laser Game**.

Entre rires, créativité et esprit d'équipe, ces moments permettent aux jeunes de se retrouver, de s'amuser et de découvrir de nouvelles expériences dans un cadre convivial et sécurisé. La municipalité félicite l'équipe de la Maison des Jeunes pour son dynamisme et remercie tous les participants pour leur enthousiasme.





Octobre Rose

Dimanche 12 octobre, notre commune s'est animée aux couleurs d'Octobre Rose grâce à l'initiative de **Virginie** : une **marche solidaire dans le cadre d'Octobre Rose** qui a rassemblé de très nombreux participants, venus marcher dans une ambiance conviviale et pleine d'énergie.

Cette matinée, placée sous le signe de la solidarité et de la sensibilisation, a permis de rappeler l'importance du dépistage et du soutien aux personnes touchées par la maladie.

Grâce à la mobilisation de toutes et tous, l'intégralité des fonds récoltés sera reversée à l'association **AVACS Saint-Faron 2000**, qui œuvre localement pour accompagner les malades et leurs proches.

Un grand bravo et merci à Virginie pour son engagement, son énergie et sa belle organisation, ainsi qu'à l'ensemble des participants et des merveilleux bénévoles pour leur générosité et leur enthousiasme.



Communiqué : CCAS – Attribution des logements



Nous avons jugé opportun de vous apporter quelques précisions sur l'attribution des logements sociaux longperrois.

L'attribution des logements sociaux ne relève pas directement de la mairie.

La décision finale appartient exclusivement aux bailleurs sociaux :

- Le Foyer de Seine-et-Marne (FSM)
- Seqens

Le rôle de la mairie consiste à **présenter des candidatures** lors des commissions d'attributions :

- Pour chaque logement qui se libère, la mairie peut transmettre **3 dossiers au maximum**
- Ces dossiers sont ensuite étudiés par le bailleur, qui choisit le candidat retenu selon ses propres critères

Il est important de préciser que :

- **La mairie n'a pas de pouvoir de décision**, mais seulement un droit de proposition
- Certains logements font l'objet d'une **garantie d'emprunt signée par la commune**. Dans ce cas, la mairie peut présenter des dossiers, mais cette possibilité ne concerne **que les logements garantis et non l'ensemble du parc**
- A titre d'exemple, pour la future résidence située en face de la mairie, la commune dispose d'un droit de présentation sur **6 appartements seulement sur 187**

Ainsi, le CCAS et la mairie accompagnent les demandes et soutiennent les candidatures, mais ne détient en aucun cas le pouvoir de décision finale. Celle-ci reste de la compétence exclusive des bailleurs sociaux.

Nous rappelons que le service CCAS reçoit uniquement sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous : ccas@mairie-longperrier.fr

Nous vous remercions de votre compréhension,

Le CCAS et la Municipalité

Agenda

Mardi 11 novembre 2025 : Cérémonie de commémoration du 11 novembre



Samedi 13 & dimanche 14 décembre 2025 : Marché de Noël



Vendredi 12 décembre 2025 : Marché de Noël de l'école maternelle

Mardi 16 décembre 2025 : Marché de Noël de l'école élémentaire

Liste électorale

En vue du prochain **scrutin des élections municipales**, les électeurs non-inscrits sur les listes électorales de la commune sont invités à effectuer leur inscription **au plus tard avant le vendredi 6 février 2026**.

Cette démarche est indispensable pour pouvoir **voter lors des prochaines élections municipales de mars 2026**.

L'inscription est à réaliser **en ligne** sur le site www.service-public.fr

Il est également recommandé aux électeurs déjà inscrits de **vérifier leur situation électorale** afin d'éviter toute difficulté le jour du vote.



L'expression de l'opposition

Groupe de l'opposition « Priorité à l'essentiel »

Sous l'actuel mandat, Longperrier subit des décisions hâtives et des dépenses mal planifiées. École saturée, services supprimés, navette des anciens arrêtée, communication absente... Le quotidien des Longperrois se dégrade tandis que la mairie dilapide nos ressources. Il est temps d'agir pour une gestion juste et transparente. A la marche d'Octobre Rose, aucun élu de la majorité n'était présent !

RI Art 26 Délibération 2020-70

Dématérialisation des dossiers d'urbanisme



A partir de fin octobre, **tous les dossiers d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.) doivent être déposés en ligne**. La démarche est entièrement dématérialisée, simple et sécurisée.

Pour déposer votre dossier, rendez-vous sur : <https://www.geopermis.fr/>

Cette mesure vise à faciliter les démarches administratives et à simplifier l'organisation du traitement des demandes.

Pour toute question ou assistance, le service urbanisme de la mairie reste à votre disposition par téléphone au 01 60 03 88 93 ou par mail urbanisme@mairie-longperrier.fr

Où nous retrouver ?

Mairie de Longperrier
2 rue de Maincourt
01 60 03 00 04



Panneaux lumineux :
devant la mairie et l'école maternelle



Site internet :
www.mairie-longperrier.fr



Page Facebook :
Mairie de Longperrier Officiel

Les P'tits Echos

Directrice de publication :

Mme Florence RONGIONE

ISSN : 2496-6029

Rédaction, conception, photos et éditions : Service communication

Journal réalisé en 1200 exemplaires

Dépôt légal octobre 2025



Ne pas jeter sur la voie publique



Imprimer sur du papier recyclé Ecolabel
Européen